

## Coexistence et réseaux de relations à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Marie-Carmen Smynerlis

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/126>

DOI : [10.4000/cdlm.126](https://doi.org/10.4000/cdlm.126)

ISSN : 1773-0201

### Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2003

Pagination : 111-123

ISSN : 0395-9317

### Référence électronique

Marie-Carmen Smynerlis, « Coexistence et réseaux de relations à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 67 | 2003, mis en ligne le 25 juillet 2005, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/126> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.126>

---

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Coexistence et réseaux de relations à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles

Marie-Carmen Smynerlis

---

- 1 Smyrne, principal port de l'Empire ottoman et de la Méditerranée orientale aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, peut-elle être caractérisée comme une ville cosmopolite ? Mais qu'entend-on par « ville cosmopolite », par cosmopolitisme, en particulier en Méditerranée ?
- 2 Le fait que la population de ces villes soit plurielle, c'est-à-dire constituée d'individus aux appartenances ethniques, confessionnelles, nationales diverses, parlant de surcroît plusieurs langues, selon le sens le plus courant du terme ? Ou, comme le définit Robert Ilbert dans son étude sur Alexandrie au XIX<sup>e</sup> siècle, l'élaboration et le partage entre les communautés qui y sont présentes, d'une culture et d'intérêts communs, au-delà des différences qui existent entre leurs membres, et donc l'existence d'une véritable « *communauté d'intérêt* » qui réunit les habitants de chacune des villes méditerranéennes autour d'un minimum accepté par tous<sup>1</sup> ?
- 3 Le cosmopolitisme ne pourrait-il pas être encore le fait pour les habitants de ces villes d'être inscrits dans des espaces diversifiés et étendus qui dépassent les frontières de leur lieu de résidence, ce qui renverrait à la définition du mot « *cosmopolite* » apparue en 1784<sup>2</sup> dans les dictionnaires français : « *qui a une répartition géographique très large* » ?
- 4 Une chose est sûre : les termes mêmes de « cosmopolite » et « cosmopolitisme » peuvent se conjuguer de bien des façons et méritent, dès lors, d'être employés avec prudence. Ils ne figurent d'ailleurs jamais dans les documents d'archives consultés pour Smyrne au cours de ces deux siècles. Ils ne sont pas davantage utilisés dans les récits des voyageurs européens qui visitent cette ville durant cette même période et qui préfèrent décrire les différentes composantes de sa population pour mieux expliquer pourquoi Smyrne est surnommée dans l'Empire ottoman : *Gâvur Izmir* ou « *Smyrne l'Infidèle* », en raison de la forte proportion de Chrétiens qui y résident. Excepté dans le texte de Gaston Deschamps, *Sur les routes d'Asie*, paru en 1894 où Smyrne apparaît :  
« moderne et barbare, très neuve et très vieille, grecque, française, italienne et turque, étrangement composite, cosmopolite et polyglotte [...] »<sup>3</sup>.

### I - *Gâvur Izmir* : Smyrne, la ville plurielle

- 5 Partant du premier élément de la définition du cosmopolitisme, Smyrne est bien une ville cosmopolite. En effet, à l'image des autres grandes villes ottomanes, on retrouve, parmi ses habitants, la même diversité (ethnique, confessionnelle, nationale et linguistique) qui caractérise la population de l'Empire ottoman : une diversité qui ne se limite pas à la présence d'étrangers mais qui concerne aussi la population ottomane proprement dite.
- 6 En effet, si la population stable<sup>4</sup> de Smyrne est composée de Musulmans (Turcs surtout, ainsi que quelques Arabes), elle est majoritairement non-musulmane : chrétienne essentiellement (avec ses grecs catholiques et orthodoxes, ses arméniens apostoliques et catholiques) mais juive aussi. En son sein, les Européens (Français, Anglais, Vénitiens, Génois, Hollandais, etc...) occupent une place à part : ils sont totalement indépendants des instances administratives du pays au moyen des Capitulations<sup>5</sup> dont ils bénéficient. Jusqu'au début du XIXème siècle, ils se trouvent dans une situation d'enclave dans l'Empire ottoman, avec des privilèges certes mais avec des limites très fortes à leurs droits : interdiction de circuler ou de commercer dans l'arrière-pays de grandes villes jusqu'en 1838, résidence dans des quartiers séparés dans les villes.
- 7 Cette population stable de Smyrne côtoie une foule de travailleurs saisonniers, d'artisans, d'ouvriers, de maçons, de commerçants, de marins, de capitaines, etc... venus des îles de l'archipel égéen, d'une autre région ottomane ou de différents pays d'Europe, attirés par sa vitalité économique et par sa position géographique exceptionnelle à la fois tournée vers la terre et vers la mer, au carrefour des pistes de caravane de Perse et d'Inde et des routes maritimes de la mer Egée.
- 8 Définir une ville comme plurielle entraîne immédiatement toute une série de questions concernant l'organisation de la coexistence quotidienne de populations diverses, aussi bien au niveau de l'occupation de l'espace que des relations nouées, des langues de communication utilisées ou des institutions qui les encadrent.
- 9 Aux XVIIIe et XIXe siècles, la société de Smyrne est-elle vraiment « *cet immeuble où chacun vit retiré chez soi avec pour seuls contacts les rencontres de couloirs* » suivant la formule de Malcom Yapp<sup>6</sup> lorsqu'il évoque le fonctionnement de la société ottomane ?
- 10 Une partie de l'historiographie sur l'Empire ottoman l'a longtemps affirmée et continue de le faire.
- 11 D'ailleurs, il est tentant de le croire à voir, sur les plans de la ville des XVIIIe et XIXe siècles ou à lire dans les récits des voyageurs européens, les mentions faites aux quartiers distincts réservés aux membres d'une même communauté : quartiers musulman et juif de la ville haute, quartiers arménien, grec et européen de la ville basse ; à prendre en compte l'existence des différents groupes institutionnels, communautés ethnico-confessionnelles (*millets*) ou « *colonies* » qui encadrent respectivement les Ottomans non-musulmans et les Européens dans tous les actes de leur vie quotidienne ; et plus largement, à examiner les divisions inhérentes à cette société, entre musulmans et non-musulmans, entre Ottomans et Européens<sup>7</sup> ; à analyser les seules règles qui régissent les relations entre les habitants de l'Empire et instaurent des interdictions, des frontières entre eux (comme ces interdictions de mariages mixtes confessionnellement que l'on retrouve dans tous les groupes et communautés au XVIIIe siècle, et dans une moindre mesure au XIXe) ; enfin, à ne considérer que les conflits qui ponctuent aussi les relations intercommunautaires ou que les seules relations qui

seraient possibles entre eux, c'est-à-dire celles correspondant à une nécessité institutionnelle (relations d'affaires, rapports officiels entre les représentants des différentes institutions de la ville).

- 12 Mais pourquoi ne pas porter le regard aussi sur les espaces où les habitants de la ville se rencontrent ou résident côte à côte, par-delà leurs différences ? Pourquoi ne pas tenir compte des principes unificateurs de la société ottomane ? Pourquoi ne pas reconstituer les réseaux de relations noués au jour le jour entre les habitants de Smyrne : rapports officiels ou rapports d'affaires certes, mais aussi liens d'amitié, de parenté spirituelle, de voisinage, etc... ? Pourquoi s'intéresser, de manière insistante, aux conflits lorsqu'ils mettent en cause des individus rattachés à des communautés différentes, alors que des conflits rythment inévitablement la vie des habitants de toutes les villes ?
- 13 Tout se passe comme si, pour une certaine historiographie, la coexistence dans une ville plurielle devait nécessairement être limitée ou conflictuelle.

II - Vivre ensemble : les réseaux individuels et familiaux

- 14 Ce sont les habitants de Smyrne eux-mêmes qui nous en apprennent le plus sur les manières de vivre dans cette ville, par-delà les différences de chacun. Par les choix qu'il fait, par son comportement, par les liens qu'il noue au quotidien, par son parcours propre, chacun d'entre eux, qu'il soit négociant ou batelier, commis ou artisan, Européen ou Ottoman, musulman, chrétien ou juif, nous raconte la vie à Smyrne avec les autres.
- 15 L'histoire est, à chaque fois, différente et semblable, révélant les liens, de nature diverse, qui sont possibles entre chacun de ces habitants et remplaçant les conflits qui peuvent se déclencher entre eux à leur juste place, dans l'équilibre, de toute façon fragile, de la vie commune.
- 16 Le changement d'échelle d'observation<sup>8</sup> a le mérite de permettre un regard différent sur la réalité sociale : car sans l'attention portée aux individus, à leurs choix et à leurs liens, plusieurs des possibilités de « vivre ensemble » à Smyrne demeureraient ignorées par un autre type d'analyse. En comprenant comment fonctionne concrètement, au niveau individuel, la coexistence dans cette ville, il n'est dès lors plus question de s'en tenir seulement à l'image de la « *Smyrne plurielle* », de la « *Smyrne Infidèle* » des voyageurs occidentaux de passage, des consuls européens ou même des autorités de la ville (autorités ottomanes ou représentants des communautés de non-musulmans), à l'image de la « *Smyrne cosmopolite* » de Gaston Deschamps.
- 17 Il n'est plus question non plus de regarder seulement le visage « physique » et matériel de sa pluralité ou de son cosmopolitisme, que Smyrne montre le plus facilement, au XVIIIe comme au XIXe siècle et même après, à l'observateur pressé qui la parcourt, durant quelques jours, et qui ne s'attarde que sur les signes les plus visibles de la présence des populations diverses qui y sont installées : la multitude des langues parlées dans les rues de la ville ; la diversité des costumes que l'on peut y trouver ; la marque que chaque groupe imprime sur l'espace urbain.
- 18 Les habitants de Smyrne parviennent bien à nouer des liens entre eux, par delà leurs différentes appartenances, par delà leur rattachement à des groupes institutionnels divers, par delà l'existence de règles qui régissent leurs relations. Certes l'établissement de ces liens obéit, en réalité, à des règles implicites qui ne sont pas toujours formulées de manière précise : les barrières liées aux différentes confessions (ou même aux

- différents rites au sein de la même confession) sont difficiles voire impossibles à franchir, lors de la conclusion d'un mariage, et cela au XVIIIe comme au XIXe siècle, alors qu'en revanche, les sociabilités et les activités professionnelles permettent à des Ottomans (musulmans, grecs orthodoxes ou catholiques, arméniens apostoliques ou catholiques) et des Européens de nouer des liens entre eux pendant toute cette période.
- 19 Mais loin d'être fixés, ces règles et interdits ont évolué entre XVIIIe et XIXe siècles : ainsi, au cours du XIXe siècle, les barrières liées aux différences de rite au sein de la religion chrétienne disparaissent progressivement. De toute façon, chaque individu, chaque famille, en fonction de son histoire, vit autrement la coexistence avec les autres.
- 20 La diversification des liens dans lesquels chacun d'entre eux s'inscrit est essentielle à sa vie quotidienne lui permettant de bénéficier de solidarités renouvelées, de s'inscrire dans un réseau de relations plus étendu qui lui offre des opportunités nouvelles. Elle l'est d'autant plus dans le cas des Européens modestes qui se trouvent en marge de leur « colonie » de rattachement par leurs pratiques d'installation durable dans le Levant (alors que la réglementation de celle-ci le leur interdit jusqu'au milieu du XIXe siècle et fixe leur durée de résidence) et en particulier par les mariages qu'ils y concluent, le plus souvent avec des chrétiennes ottomanes.
- 21 Ce sont les habitants de la ville, de condition sociale moyenne et modeste, qui, les premiers, par l'ensemble des liens qu'ils nouent, dépassent certaines des barrières liées aux appartenances de chacun.
- 22 Avant même le XVIIIe siècle et jusqu'au début du XXe siècle, des mariages unissent des artisans, bateliers, marchands au détail, commis, courtiers, européens (Vénitiens, Génois, Français, Hollandais), catholiques ou protestants, tant à des Grecs ottomans, catholiques ou orthodoxes qu'à des Arméniens catholiques. Ces mariages se font généralement au même niveau social sans toutefois qu'il y ait d'endogamie professionnelle car ces individus n'ont pas de véritable spécialisation professionnelle : ils passent facilement d'un métier à l'autre, en fonction de leurs besoins et des opportunités qu'ils rencontrent. Des liens de parenté spirituelle viennent souvent renforcer les alliances déjà créées. Les barrières liées aux différences de rite au sein de la religion chrétienne ou aux appartenances ethniques ou nationales des individus commencent ainsi à être franchies.
- 23 Pour leur part, les négociants et notables de Smyrne tardent davantage à dépasser les distinctions de nature ethnico-confessionnelle ou nationale qui peuvent exister entre les conjoints, lors de la conclusion d'un mariage, et le font en plusieurs étapes. Durant les XVIIIe et XIXe siècles, ils respectent, lors de tout mariage, le principe de l'endogamie professionnelle. Dans le cas des négociants européens, les mariages conclus au XVIIIe siècle, unissent des familles européennes entre elles, de confession catholique. Ce n'est qu'à partir des années 1820-1830, que sont célébrés les premiers mariages entre catholiques et protestants, entre familles françaises, vénitiennes ou génoises et familles anglaises et hollandaises et qu'à partir du milieu du XIXe siècle que s'allient familles européennes et « persanes »<sup>9</sup>. Enfin, durant le dernier tiers du XIXe siècle, avec les mariages entre négociants européens et grecs ottomans (de confession catholique ou orthodoxe), sont franchies de nouvelles frontières.
- 24 A ces liens s'ajoutent, ceux de nature professionnelle qui mettent en contact, au XVIIIe comme au XIXe siècle, négociants, commis, courtiers, marchands au détail, boutiquiers, artisans, européens et ottomans, musulmans, chrétiens ou juifs. Liens noués dans le

bazar ou sur les quais du port lors de l'arrivée de bâtiments, européens ou ottomans ; liens qui se limitent au seul cadre professionnel ou auxquels se superposent parfois des liens de parenté ; liens de toute façon indispensables à la bonne marche des affaires qui, par définition, appelle une diversification des ressources, une ouverture vers les autres habitants de la ville, à commencer par ceux de confession juive et musulmane.

- 25 D'autres types de relations sont aussi possibles entre les habitants de Smyrne : relations de voisinage ou de sociabilité permettant à des Européens et des Ottomans, à des musulmans, des chrétiens ou des juifs, de se fréquenter, de dépasser les frontières qui existent entre eux, en raison de leurs situations sociales, de leurs appartenances.
- 26 Alors même que la séparation en quartiers distincts, réservés aux membres d'une même communauté, reste une réalité de l'espace urbain de Smyrne jusqu'au début du XIXe siècle<sup>10</sup>, les liens de voisinage créés, durant tout le XVIIIe siècle, dans des villages, comme Boudja et Bournabat, situés à moins d'une dizaine de kilomètres de la ville, révèlent les formes de coexistence possibles entre des négociants, des commis ou de simples courtiers européens, habitants de Smyrne, qui se rendent dans ces villages durant l'été, et des Ottomans, musulmans, juifs et chrétiens (grecs ou arméniens), tous de condition sociale moyenne et modeste, qui y vivent toute l'année. Paradoxalement, ces villages situés dans la campagne environnant Smyrne s'avèrent être, à cette période, plus ouverts à l'autre que l'espace urbain proprement dit.
- 27 Les quartiers en extension de Smyrne sont les premiers à s'ouvrir qu'il s'agisse, dès la fin du XVIIIe siècle, du quartier « kenourio mahalla » (qui se constitue entre le quartier européen et les quartiers grecs) dont la population est composée d'Européens et de Grecs de condition sociale moyenne ; qu'il agisse aussi, des quartiers de Mortakia ou Tsikoudia, qui se forment durant le dernier tiers du XIXe siècle, et dont les habitants sont des grecs et des juifs ottomans de condition sociale très modeste.
- 28 En ville même, il faut attendre la seconde moitié du XIXe siècle pour que le quartier européen s'ouvre aux non-Européens et devienne le lieu de résidence de tous les habitants aisés de la ville, qu'ils soient ottomans ou européens : signe de leur distinction et de leur aisance financière, riches officiels musulmans, négociants ottomans juifs ou grecs s'y installent aux côtés des notables et négociants européens. A l'extrême fin du XIXe siècle, les quartiers de la ville haute, les quartiers musulmans et juif, s'ouvrent à leur tour accueillant respectivement des non-musulmans et des non-juifs.
- 29 Quant aux pratiques de sociabilité, elles permettent la diversification et/ou le resserrement des liens créés entre les habitants de Smyrne : liens diversifiés lorsque des Européens et des Ottomans, de toutes conditions sociales, issus de différents groupes et communautés de la ville, se rendent, à la tombée de la nuit, dans les mêmes espaces pour s'y promener (le long du fleuve Mèlès ou sur les quais) ; liens resserrés dans ces espaces de sociabilité qui accueillent exclusivement les membres d'un de ces groupes et communautés (par exemple, le cercle grec) ; liens resserrés et élargis, à la fois, lorsque ces espaces ne sont ouverts qu'à l'élite sociale de la ville, mais sans distinction ethnique, confessionnelle ou nationale (dans certains comités philanthropiques ou loges maçonniques) ou que des Européens et des Ottomans, de condition sociale modeste, dînent dans les mêmes tavernes du quartier grec.
- 30 En définitive, ce sont tous ces liens noués au jour le jour par les habitants de Smyrne qui permettent à la ville plurielle de fonctionner. Ils déterminent des espaces sociaux, des réseaux transversaux, qui la structurent en recomposant les appartenances

ethniques, confessionnelles et nationales des individus ainsi que leurs différences sociales. Il en est ainsi d'un espace social, comme celui des notables, défini par son hétérogénéité ethnique, confessionnelle et nationale et son homogénéité sociale ; de celui, difficile à saisir, qui révèle l'existence de formes de solidarités intercommunautaires qui concernent les milieux les plus modestes de la ville, par delà leurs différentes appartenances ; ou encore de celui proprement communautaire, constitué par les liens de différente nature (d'amitié ou de parenté, horizontaux ou verticaux, etc...) qu'entretiennent entre eux les membres d'un des groupes institutionnels présents à Smyrne, pour n'en citer que quelques uns.

- 31 Mais ces liens ne se limitent pas non plus à la seule ville de Smyrne. Ils mettent en cause des espaces qui dépassent les frontières ; espaces qui sont d'autant plus étendus et couvrent d'autant mieux à l'ouest, la mer Egée, la Méditerranée occidentale, l'ensemble de la Méditerranée voire l'Europe occidentale, à l'est l'arrière-pays anatolien, la Perse voire l'Inde, qu'ils sont structurés par des villes qui servent de point d'appui aux relations familiales et aux relations d'affaires<sup>11</sup>.
- 32 Par ses liens (en particulier de parenté), par ses déplacements, Georges Baltazzi, négociant ottoman, membre d'une famille grecque originaire de l'île de Chio, qui vit à Smyrne entre 1778 et 1850, s'inscrit dans des espaces qui s'étendent à Chio évidemment, à la capitale ottomane (un de ses frères y est changeur d'argent), à Marseille (où deux autres de ses frères y ont créé une maison de commerce qui représente les intérêts de l'établissement de Smyrne) et à Odessa (où son beau-frère est négociant).
- 33 Contemporain de Georges Baltazzi, Simon Caporal est issu d'une famille française établie, au moment de son arrivée dans le Levant (sans doute au XVe siècle) dans l'île cycladique de Syros ; pour sa part, il tient un magasin d'étoffes à Smyrne (où son père et ses oncles ont choisi de s'installer) mais il continue à entretenir des liens étroits avec l'île de Syros par les nombreux déplacements qu'il y fait, les intérêts matériels qu'il y a (il y détient plusieurs propriétés foncières) ou ses relations de parenté (plusieurs membres de sa famille continuent à y résider).
- 34 Citons encore le cas d'un autre de leurs contemporains, Charlton Whittall, important négociant anglais qui, venu de Liverpool avec son frère et sa sœur, établit une maison de commerce à Smyrne en 1801 ; ses liens avec Liverpool et l'Angleterre, tant pour les besoins de sa maison de commerce que pour des raisons familiales, sont constants, et ses déplacements fréquents (il envoie ses enfants y étudier). Il s'inscrit aussi dans l'arrière-pays de Smyrne par la maison qu'il détient dans le village de Bournabat, et par ses activités commerciales dans un espace qui s'étend aux principaux ports de la Méditerranée orientale.
- 35 Pour les autres membres des familles Baltazzi, Caporal ou Whittall, comme pour chaque habitant de Smyrne durant ces deux siècles, les espaces d'inscription, hors des frontières de la ville, sont différents ; ils jouent d'ailleurs un rôle différent dans la vie quotidienne de chacun d'entre eux en fonction de ses besoins propres et de la conjoncture. Additionnés, ils retrouvent la cohérence d'espaces géographiques, essentiels pour la survie même de Smyrne : car une ville ne peut exister sans son arrière-pays, sans les liens qu'elle contracte dans un espace (maritime et terrestre) à plus ou moins longue distance avec d'autres villes.
- 36 Finalement, la présence de différents groupes et communautés à Smyrne illustre surtout les réseaux de relations noués entre eux, dans la ville même, mais hors aussi de

ses frontières. L'ensemble de ces réseaux crée véritablement la « *Smyrne cosmopolite* » que Gaston Deschamps se contentait de désigner comme telle sans la définir, sans en expliquer le fonctionnement.

III - « Mon identité, mes appartenances »<sup>12</sup>

- 37 L'existence de ces liens, de ces espaces sociaux, dans et hors de la ville, incite à se questionner sur l'identité des habitants à Smyrne. Comment la définir au XVIIIe comme au XIXe siècle ?
- 38 Comment définir l'individu né à Smyrne, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, d'une mère vénitienne et d'un père français, qui a épousé, suivant le rite catholique, une grecque ottomane de confession orthodoxe et qui ne parle plus que le grec ? Ou encore celle, à la même période, d'un « *Persan* », de religion catholique et comme tel membre de la paroisse française de Smyrne, mais rattaché, sur le plan institutionnel à la communauté arménienne apostolique, qui s'est marié à une femme vénitienne dont la famille est établie depuis plusieurs siècles dans le Levant ? Ou même celle de ce négociant grec ottoman né à Smyrne au milieu du XIXe siècle, de confession orthodoxe, marié à une ragusaine, qui réside, pour les besoins des activités de sa maison de commerce, dix ans dans un port de la Méditerranée occidentale où deux de ses enfants naissent et dix autres années dans un de la mer Noire (son dernier fils y voit le jour) ? Comment définir l'identité de ses enfants ? Que dire encore de celle de cet Arménien apostolique, originaire d'Angora, de nationalité russe qui ne va pas hésiter, en fonction de la conjoncture internationale, à changer trois fois de nationalité au cours de sa vie avant de reprendre la nationalité russe à la fin de ses jours, au tout début du XIXe siècle ?
- 39 Ces individus peuvent-ils être considérés comme cosmopolites, au sens de « *citoyens de l'univers* » ou de « *personnes qui vivent indifféremment dans tous les pays* », pour renvoyer aux définitions les plus anciennes de ce terme<sup>13</sup> ?
- 40 La reconstitution de parcours d'habitants de Smyrne nous raconte beaucoup d'autres histoires, beaucoup d'autres possibles. Elle nous raconte aussi celle de cet artisan turc musulman, originaire d'un village anatolien (dans lequel il possède une maison), marié à une turque musulmane de Smyrne, qui réside (au cours de la seconde moitié du XIXe siècle) dans le quartier musulman de la ville, à la frontière du quartier juif : s'il n'entretient que des rapports liés à ses activités professionnelles avec les chrétiens, européens ou ottomans, il est très lié, par des rapports d'amitié et de voisinage à plusieurs familles juives ottomanes ; ou celle de ce limonadier grec ottoman, de confession orthodoxe, qui réside dans le quartier grec et est marié à une grecque catholique originaire de l'île de Syros. Comment définir leur identité ?
- 41 Nous est ainsi révélée la multiplicité des appartenances individuelles et familiales et des inscriptions relationnelles et spatiales des individus ; et donc la difficulté à définir l'identité des habitants d'une ville plurielle, sans prendre en compte leurs pratiques quotidiennes. Identités et appartenances sont, en réalité, d'une remarquable complexité.
- 42 L'identité des individus est construite précisément par l'appartenance à des systèmes de relations différentes qui impliquent tous des obligations et des contraintes, qui ne sont pourtant jamais perçus comme des absolus ; le rattachement sans réserve ni réticence à un groupe institutionnel précis, ne leur apparaît jamais comme une donnée allant de soi. La pluralité des statuts institutionnels, des droits et des appartenances au



sein de l'Empire ottoman entraîne une réversibilité de la relation de l'identité au statut et du statut au droit : les individus peuvent se créer une identité afin de bénéficier d'un statut ou d'un droit ; inversement, ils peuvent oublier leur identité pour bénéficier d'un autre statut et accéder à un autre droit.

- 43 Leur identité peut dès lors être envisagée comme un jeu<sup>14</sup> faisant intervenir un éventail plus ou moins large selon le cas de solutions possibles et de « coups à jouer ». Un jeu qui leur permet d'utiliser, en les consolidant, les différents registres de la notion même d'identité.
- 44 Ne pourrait-on pas affirmer aussi que leur identité est constituée par le fait d'être un habitant de Smyrne, par l'existence d'un minimum partagé par tous les individus et familles établis dans cette ville, durant cette longue durée étudiée de deux siècles ? Un habitant au sens fort du terme, intégré donc dans les réseaux de relations, nombreux et divers, qui la structurent ; conscient de son appartenance locale et d'intérêts communs à partager avec les autres. Une « communauté d'intérêts » qui ne concernerait pas les seules élites de la ville, mais à laquelle, d'une façon ou d'une autre, avec les moyens dont ils disposent, participeraient tous les habitants de Smyrne.
- 45 Que devient cette Smyrne avec la fin de l'Empire ottoman et du modèle d'organisation sociale et de développement qu'il proposait ? Elle meurt.
- 46 L'affirmation des valeurs nationales par la jeune république de Turquie implique d'autres modes de fonctionnement que ceux en vigueur au sein de l'Empire. Les identités multiples, déjà mises à mal par les mesures de la seconde moitié du XIXe siècle<sup>15</sup> qui obligent les individus à faire des choix clairs, disparaissent. Sentiment national fort et cosmopolitisme semblent antinomiques<sup>16</sup>. Par ailleurs, la physionomie de la population de Smyrne change profondément : la « *Smyrne Infidèle* » cesse d'exister avec le départ dès 1914, d'une large partie de ses habitants européens et après 1922, avec la fuite de ses habitants grecs et arméniens. Les réseaux de relations, mis en évidence précédemment, cessent évidemment, par la même, de fonctionner.

---

## NOTES

1. - R. Ilbert, « Alexandrie cosmopolite ? » in P. Dumont et .Georgeon (dir.), *Villes ottomanes à la fin de l'Empire*, Paris, Harmattan, 1992, pp.171-185.
2. - *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.
3. - G. Deschamps, *Sur les route d'Asie*, Paris, 1894, p.116.
4. - Il est difficile d'établir avec certitude le nombre d'habitants de Smyrne aux XVIIIe et XIXe siècles et leur répartition entre les différents groupes et communautés. Je me contenterai ici de fournir des ordres de grandeur. Sur les 100 000 habitants environ que compte la ville de Smyrne durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, 50 à 60 000 sont musulmans, 7 à 8000 sont arméniens, 5000 sont juifs, 30 000 sont grecs et 7 à 800 sont européens. Un siècle plus tard, le nombre d'habitants de Smyrne oscille entre 150 000 et 200 000 habitants, suivant les estimations, dont 70 à 80 000 musulmans, 10 000 arméniens, 25 000 juifs, 70 à 80 000 grecs et environ 15 000 européens (ce dernier

chiffre doit être manié avec une attention particulière, compte tenu des modes de comptabilisation des Européens présents dans l'Empire ottoman). Pour plus d'informations sur ces questions, cf. M.-C.Smyrnelis, *Une société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIIIe et XIXe siècles*, Doctorat en Histoire de l'EHESS, 2000, pp.46 à 56.a

5. - Les Capitulations accordées à titre gracieux aux Européens établis dans l'Empire, par le sultan ottoman leur permettent de jouir d'importants privilèges dans leur vie quotidienne (en matière commerciale, en matière de statut personnel, etc.). Des Capitulations ont été octroyées, pour la première fois, par le sultan d'Egypte à la République de Pise en 1173. La France est le premier pays européen auquel le sultan ottoman concède des Capitulations en 1569. Pour en savoir plus sur les Capitulations, cf. entre autres : H.Inalcik, article « Capitulations » in *Encyclopédie de l'Islam*, 2<sup>me</sup> édition.

6. - M.Yapp, *The Making of the Modern East.1792-1923*, London, New York, 1987. Cité par François Georgeon dans son introduction au livre qu'il a codirigé avec Paul Dumont, *Vivre dans l'Empire ottoman. Sociabilités et relations intercommunautaires (XVIIIe-XXe siècles)*, Paris, Harmattan, 1997, p.6.

7. - Pour plus d'informations sur ces points, cf. première partie de M.-C.Smyrnelis, *Une société hors de soi. Identités et relations sociales à Smyrne aux XVIIIe et XIXe siècles*, Doctorat en Histoire de l'EHESS, 2000.

8. - Sur ces questions, cf. J.Revel (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Hautes Etudes, Gallimard, Le Seuil, 1996.

9. - Les « Persans » sont des Arméniens catholiques originaires du Nakhitchévan qui se sont établis à Smyrne à partir du milieu du XVIIIe siècle.

10. - Exception faite du petit quartier grec qui existe au beau milieu des quartiers musulmans de la ville haute à cette période et qui constitue au XVIIIe siècle, la dernière trace visible de la présence grecque dans cette partie de la ville. Son existence renvoie à l'histoire de la ville et à celle de l'implantation de ses habitants. En effet, ce n'est que durant le dernier tiers du XVIIe siècle que les habitants de Smyrne commencent à peupler la ville basse lorsque sont asséchés les marais qui l'infestaient. Auparavant, ils étaient établis exclusivement sur les pentes des deux collines qui surplombent la ville.

11. - M. Aymard, « La Méditerranée chrétienne et l'essor du monde moderne (XIIIe-XVIIIe siècles) », in C.Nicolet, R.Ilbert, J.-C.Depaule (dir.), *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Maisonneuve et Larose, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Ecole Française de Rome, 2000, pp.104 à 116.

12. - Je reprends ici le titre d'un chapitre du roman d'A.Maalouf, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998.

13. - Ces définitions du terme « cosmopolite » apparaissent en 1560. Cf. *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.

14. - Pour un exemple des identités complexes à Smyrne, cf. mon article : « Jeux d'identité à Smyrne aux XVIIIe et XIXe siècles », in H.Le Bras (dir.), *L'invention des populations. Biologie, développement et politique*, Paris, Odile Jacob, 2000, pp.125-139.

15. - Comme par exemple, pour n'en citer que deux, la loi sur la nationalité ottomane de 1869 ou la loi française concernant l'obligation de service militaire pour tous les Français, y compris ceux résidant à l'étranger.

16. - Je reprends ici, en la nuanciant, l'affirmation d'I.Yannakakis, "Epilogue : La mort du cosmopolitisme", in R.Ilbert et I.Yannakakis, (dir.), *Alexandrie.1860-1960. Un modèle éphémère de convivialité : Communautés et identité cosmopolite*, Paris, Ed. Autrement, Série

Mémoires n°20, 1992, p.225 : “Cosmopolitisme et sentiment national fort sont antinomiques”.

---

## RÉSUMÉS

Smyrne est une ville cosmopolite de par sa composition pluriethnique. Chaque population qui la compose s'inscrit dans des quartiers bien précis. Mais, les habitants de la ville nouent des liens entre eux qui transcendent les différences ethniques, par des pratiques de sociabilité et parfois même par des mariages. Ces divers contacts et mélanges posent le problème de l'identité des individus nés à Smyrne à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> siècle.

Smyrne is a cosmopolitan city by order its pluriethnique composition. Each population of whom the city is made up inscribes itself in unambiguous districts. But, inhabitants create ties between themselves which transcende ethnical différences by practical's sociability and sometimes marriages. These different contacts and mixtures set a problem to the individuals's identity born in Smyrne at the end of XVIIIth and the XIXth century.

## INDEX

**Mots-clés** : communautés, coexistence, Smyrne, population, relations

## AUTEUR

**MARIE-CARMEN SMYNERLIS**

EHESS / MSH-Paris